

19 jan 2012 -13:39

Les Ministres Reynders et Magnette reçoivent le Ministre burundais des Affaires étrangères

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, et le Ministre de la Coopération au Développement, Paul Magnette, se sont entretenus le mardi 17 janvier 2012 avec le Ministre burundais des Affaires étrangères, Laurent Kavakure, en visite à Bruxelles.

Les Ministres se sont félicités de l'évolution positive récente de la situation des droits civils et politiques au Burundi et de sa stabilisation sur le plan sécuritaire. Le Ministre Reynders et le Ministre Magnette ont tous deux exprimé leur intention de se rendre au Burundi dans les prochains mois.

Le Ministre Reynders a évoqué avec le Ministre Kavakure la situation politique interne au Burundi et l'a assuré de la volonté belge de soutenir pleinement le pays dans la consolidation de la paix. Celle-ci passe par le respect de l'état de droit par tous et la promotion du dialogue entre les partis. Le Ministre Kavakure s'est réjoui de l'intention des ministres belges de se rendre bientôt au Burundi, et a invité la Belgique à plaider la cause du Burundi auprès des autres bailleurs. La question de la bonne gouvernance fut également évoquée pour se féliciter de l'adoption de la stratégie, et plaider pour un début de mise en œuvre. Le Ministre Reynders a insisté auprès du Burundi sur l'importance de garantir l'indépendance de la Commission Vérité et Réconciliation.

Le Burundi figure parmi les pays les plus importants pour la coopération au développement de la Belgique. La Belgique a d'ailleurs augmenté substantiellement les budgets mis à disposition du Burundi depuis les élections générales de 2010. Les besoins élémentaires de la population burundaise sont encore loin d'être satisfaits. En concentrant son action dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de l'agriculture, le Ministre Kavakure a indiqué au Ministre Magnette que le soutien et l'expertise de la Belgique étaient reconnus et fortement apprécié au Burundi.

Le Ministre Magnette a fait part à son homologue de son optimisme concernant la libération d'une tranche incitative de 50 millions € complémentaire au programme indicatif de coopération. « Selon l'analyse faite par la Belgique, les quatre conditions posées pour libérer ce montant supplémentaire sont en bonne voie d'être rencontrées par le Burundi. La mise en œuvre complète de la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, récemment adoptée par le gouvernement burundais, donnera le signal de départ pour un dialogue entre les deux pays sur l'utilisation de cette tranche supplémentaire » a indiqué le Ministre Magnette à son interlocuteur.

Les Ministres ont en outre eu un échange sincère sur le nécessaire renforcement des liens politiques, économiques et sociaux avec les pays voisins du Burundi.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be